

NÉGO GRILLE DES SALAIRES

SEUILS DE NR À L'EMBAUCHE – RECONNAISSANCE DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis le 2 septembre, la CGT, aux côtés des salariés, mène une lutte sans relâche pour améliorer notre grille salariale commune à l'ensemble des agents des industries électriques et gazières.

Les sujets relatifs à l'astreinte, à l'augmentation de la grille, aux échelons ou encore à la valeur du NR – avec un supplément de 0,1 % – ont déjà été abordés. Nous entrons désormais dans une nouvelle phase : celle des niveaux d'embauche et de la reconnaissance de l'expérience professionnelle.

Depuis plusieurs années, les employeurs contournent la nécessaire revalorisation des niveaux d'entrée en utilisant la reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise à l'extérieur de l'entreprise pour rendre nos métiers plus attractifs.

Pire encore, proposer des embauches hors statut donc sans grille, affaiblissant ainsi notre modèle social et créant la division entre les agents.

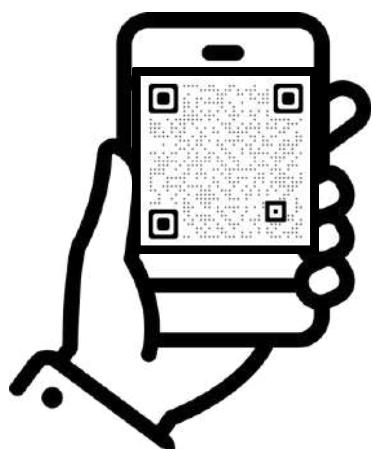
DES REVENDICATIONS CLAIRES

La prochaine CPPNI du 22 janvier est initialement prévue pour aborder la question des niveaux d'embauche.

Cependant, la CGT revendique également la mise en place d'un véritable système de revalorisation pour les agents statutaires en attente de reconnaissance – ceux-là mêmes qui, aujourd'hui, forment les nouveaux embauchés bénéficiant d'un niveau de rémunération supérieur.

COMMENT OBTENIR DE BONNES PROPOSITIONS DES EMPLOYEURS ?

Seul le rapport de force peut contraindre nos directions à présenter de meilleures propositions à nos négociateurs CGT.



Explication en vidéo

**LE 22 JANVIER : TOUS EN GRÈVE
POUR IMPOSER LA GRILLE DES
SALAires CGT**